

Septembre 2023

PRIME POUVOIR D'ACHAT C'EST MAINTENANT !

Suite à la réponse de l'élue au personnel aux courriers envoyés par les syndicats (SUD juin 2023), nous demandons l'ouverture des négociations sur le versement de la prime pouvoir d'achat à l'automne soit le 21 septembre 2023.

La revalorisation de 1,5% du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 est insuffisante pour faire face à l'augmentation du coût de la vie, particulièrement pour les plus bas salaires de nos collectivités. Les rémunérations à la Ville de Rennes, au CCAS, à Rennes Métropole et à la caisse des écoles ne permettent plus de couvrir les frais quotidiens de beaucoup d'agent.es. Cela se traduit par le départ de bon nombre de nos collègues vers d'autres collectivités !

C'est maintenant que les agent.es ont besoin d'une reconnaissance salariale afin de faire face aux dépenses de cette fin d'année 2023 car notre IFSE ne sera sans doute pas renégociée avant 2024.

Pour soutenir cette demande, rendez-vous :

Jeudi 21 septembre 2023

À partir de 10h

Place de la Mairie

Comment faire ?

- Sur votre temps de pause OU en ayant déclaré un temps de grève OU du temps de récupération préalable (si vous souhaitez rester jusqu' à la fin de l'action) venez nombreux et nombreuses place de la Mairie. Des billets vous seront distribués pour les remettre à Mme la Maire.

**TEMPS FORT LE MIDI
PIQUE NIQUE CONVIVIAL**

La section des agent.es de la Ville de Rennes, Rennes Métropole et CCAS

POUVOIR D'ACHAT :

La misère des salaires

Je suis au 6^{ième} échelon du parcours 2

Je suis célibataire avec un enfant de 6 ans. Je vis à Rennes.

Je gagne : **1550 euros** nets par mois (RIFSEEP compris) et j'ai 160 euros de chèques déjeuner

Mon budget chaque mois :

Appartement en location de 60m2 à Rennes : 840 (à 14euros le m2)

Électricité gaz : 100 euros

Essence : 60 euros

Eau : 20 euros

Téléphonie/internet : 65 euros

Mutuelle : 40 euros

Assurance voiture : 30 euros

Assurance habitation : 30 euros

Péri scolaire : 150 euros

Alimentation : 250 euros

Transports : 25 euros (carte sortir)

TOTAL = 1610 euros. Découvert de 60 euros.

Avec mon salaire, je ne peux pas vivre dignement !

Sud demande donc le versement de la prime pouvoir d'achat et une revalorisation globale du RIFSEEP plus particulièrement pour les plus bas salaires

Syndicat SUD-Solidaires

Section Ville de Rennes, Rennes Métropole et CCAS
8 place de Torigné, 35200 RENNES - 02 23 62 25 75

sud@rennesmetropole.fr

sud-ct35.org

Facebook:
Section Ville de
Rennes Sud CT 35